

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

N° M21- 074096

~~M2722~~

Matricule :	5036	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		BAÏJI ABDELLATIF	
Date de naissance :		27/10/1964	
Adresse :		HAY EL FATH 3 Rue 25 N° 8 CASA	
Tél. :		0661415007	Total des frais engagés : 2700,00 DH Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

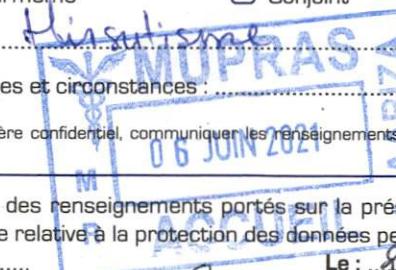
Date de consultation : 20/04/2022

Nom et prénom du malade : Baïji Yasmine Age: 24

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 20/04/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE Docteur LA MOULIN 93 Boulevard Anoual 93061091 FR 36336941	23/04/22	B.1330	2.700 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

EDUCATION

DATE DU
DEVIS

MONTANTS DES SOINS

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAIL

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

Résultats de Mme Yassmine BAIJI
Né(e) le 16-01-1998
Dossier : 2204232009

Mme Yassmine BAIJI
HY EL FATH 3 RUE 25 NR 8 AIN CHOCK
20000 CASABLANCA

Prélevé le : 23-04-2022 à 09:04 par Ghita KHARROUBI
Dossier enregistré le: 23-04-2022 à 09:04
Compte-rendu complet

*Intervalles de référence**Antériorités*

INFORMATION PATIENT

Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".

Identité du patient :

Identité du patient contrôlée sur papiers officiels

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun

(Colorimétrique, INDIKO Plus)

1.10 g/l
6.11 mmol/l

(0.70-1.10)
(3.89-6.11)

HORMONOLOGIE

Jour du cycle :

J3

Dossier validé biologiquement par : Docteur Mounir FILALI

Page 1 / 4

2204232009 – Mme Yassmine BAIJI- né(e) le 16-01-1998

Médicament : aucun
Posologie : Non précisée

ESTRADIOL
(Chimiluminescence, Beckman Access) 30.95 pg/ml
113.6 pmol/l

Homme	< 10 – 50	pg/ml
Femme		
Phase folliculaire	20 - 350	pg/ml
Pic pré-ovulatoire	150 – 750	pg/ml
Phase lutéale	30 – 450	pg/ml
Ménopause	< 20	pg/ml

LH
(Immunoenzymologie, AIA TOSOH) 4.20 mUI/mL

Homme : 1.7 - 11.2 mUI/mL

Femme :

Femme en période d'ovulation :

– Phase folliculaire	1.7-13.3	mUI/mL
– Milieu de cycle	4.1-68.7	mUI/mL
– Phase lutéale	0.5 - 19.8	mUI/mL

Ménopause 14.4 - 62.2 mUI/mL

Dossier validé biologiquement par : Docteur Mounir FILALI



Page 2 sur 4

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h45 / le Samedi de 07h30 à 13h
93, Boulevard Anoual, 20 370 Casablanca - Tél. : +212(0) 522 86 09 10 - Fax : +212(0) 522 86 08 95
Urgence : +212 (0) 6 68 43 91 31 - email : contact@glab.ma - www.glab.ma



Centre de Biologie Médicale

Docteur Mounir Filali : Pharmacien Biologiste - Cytogénéticien - Biologiste de la Reproduction

2204232009 – Mme Yassmine BAIJI- né(e) le 16-01-1998

FSH

(ELFA, Vidas BioMérieux)

4.7 mIU/ml (1.5-95.0)

Homme :

1.55 - 9.74 mUI/mL

Femme :

-Phase folliculaire :

1.98 - 11.6 mUI/mL

- Milieu du cycle

5.14 - 23.4 mUI/mL

- Phase lutéale

1.38 - 9.58 mUI/mL

-Ménopause

21.5 - 131 mUI/mL

TESTOSTERONE

(VIDAS)

0.54 ng/ml (0.10-0.90)
1.87 mol/l (0.35-3.12)

Heure du prélèvement :

09:20

CORTISOL

(Chimiluminescence, Beckman coulter Access2)

10.20 μ g/dL (8.70-22.40)
281.4 nmol/L (240.0-618.0)

EXAMENS TRANSMIS

DEHYDROEPIANDROSTERONE :

Compte-rendu ci-joint. Examen transmis au Laboratoire Spécialisé CERBA (France).
Un nouveau prélèvement d'ici quelques semaines pourrait être demandé par ce laboratoire.

PROGESTERONE, 17 ALPHA HYDROXY- :

Compte-rendu ci-joint. Examen transmis au Laboratoire Spécialisé CERBA (France).
Un nouveau prélèvement d'ici quelques semaines pourrait être demandé par ce laboratoire.

Dossier validé biologiquement par : Docteur Mounir FILALI

Page 3 sur 4

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h30 à 16h45 / le Samedi de 07h30 à 13h
93, Boulevard Anoual, 20 370 Casablanca - Tél. : +212(0) 522 86 09 10 - Fax : +212(0) 522 86 08 95
Urgence : +212 (0) 6 68 43 91 31 - email : contact@glab.ma - www.glab.ma

Biogiste Responsable : Sylvie Cado
 Biologistes Médicaux

H. Belaouni
 L. Verdurme
 J-M. Costa
 M-M. Coude
 S. Serero

A. Ganon
 S. Haim-Boukobza
 P. Kleinfinger
 I. Lacroix
 L. Lohmann

A. Valeri
 S. Samaan
 S. Schmit
 S. Trombert
 D. Trost (Biogiste Généticien)

M. Roussel
 M. Perret
 B. Roquebert
 M. Valduga
 S. Defasque

A. Amara Petitjean
 I. Lanois
 F. Floch
 S. Mehla Sedkaoui
 S. Malard

G / w 994-101 / s 994-101

BAIJI
YASSMINE

Né(e) le 16.01.1998
 Dossier n° : 22T0338706

Sexe : F

LABM GLAB
DR MOUNIR FILALI
93 BD ANOUAL
20000 CASABLANCA
MAROC

Transmis* par	LABM GLAB
Vos références :	INM0000295 / 220423209
Enregistré le :	27.04.2022
Ex envoyé(s) au(x) :	Laboratoire
	16406
	28.04.2022

• **DEHYDROEPIANDROSTERONE (D.H.E.A.) (R.I.A. après extraction)**

Prélèvement : 23.04.2022 Sérum 09h 04

17,7 nmol/l
 5,1 ng/ml

N : 3,0 à 32,9
 N : 0,9 à 9,5

pour une femme de cet âge.

• **17 ALPHA HYDROXY-PROGESTERONE (Radio-immunologie)**

Prélèvement : 23.04.2022 Sérum 09h 04

1,7 nmol/l
 0,6 ng/ml

phase folliculaire : 0,6 à 2,4 nmol/l
 0,2 à 0,8 ng/ml
 phase lutéale : 3,0 à 12,0 nmol/l
 1,0 à 4,0 ng/ml

Isabelle Lacroix



Isabelle Lanois (01 34 40 20 20)



Compte rendu complet



Centre de Biologie Médicale

Docteur Mounir Filali : Pharmacien Biologiste - Cyto-généticien - Biologiste de la Reproduction

2204232009 – Mme Yassmine BAIJI- né(e) le 16-01-1998

Prélèvement à Domicile

Chère patiente et cher patient,

En tenant compte des contraintes sanitaires en rapport avec la pandémie de COVID-19, le laboratoire **G Lab** a mis en place tous les dispositifs nécessaires, conformément aux réglementations d'hygiènes en vigueur, pour votre protection lors de votre présence dans le laboratoire.

Vous avez également la possibilité de faire réaliser vos prélèvements à domicile.

Nous mettons à votre disposition sur rendez-vous une équipe dédiée.

Contact :

Tél. + 212 522 86 09 10

E-mail : contact@glab.ma

Dossier validé biologiquement par : Docteur Mounir FILALI

Page 4 sur 4

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h45 / le Samedi de 07h30 à 13h
93, Boulevard Anoual, 20 370 Casablanca - Tél. : +212(0) 522 86 09 10 - Fax : +212(0) 522 86 08 95
Urgence : +212 (0) 6 68 43 91 31 - email : contact@glab.ma - www.glab.ma



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

CENTRE HOSPITALIER ABASS NDAO

CENTRE DE DIABÈTE MARC SANKALE

M. : *elle*

Baiji Yasmine

Dossier N° : Age : Poids : Taille :

Faire les analyses cochées vers le : Diagnostic : *HTS autisme*

EXAMENS SYSTÉMATIQUES

- Glycémie à jeun
- Glycémie post prandial
- Hémoglobine glyquée
- Créatinine-Urée
- Cholestérol total
- HDL - LDL
- Triglycérides
- Protéinurie 24 heures/Micro albuminurie

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
93 Boulevard Anoual
INPE 93061091 TP 36336941

AUTRES EXAMENS

- Test stérols totale
- 17. Hydroxyprogesterone
- FSH - LH - Oestradiol
- DATE A
- Cortisol urinaire 84
- Cortisol libre urinaire

Mme BAIJI Yasmine
16-01-1998



F

ORDO

A coller sur l'ordonnance

P. MAMADOU NDOUR MAYE

Médecin :

Contact :

Relevé d'Honoraires N° : 2204232009

Casablanca le 23-04-2022

Mme Yassmine BAIJI

Demande N° 2204232009

Date de l'examen : 23-04-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Coefficient
PSA	Prélèvement sang adulte	E	25
0153	Cortisol	B	250
0152	17BOestradiol	B	250
0460	FSH Technique immunoenzymatique	B	250
0118	Glycémie	B	30
0156	LH	B	250
0162	Testostérone	B	300
	PROGESTERONE, 17 ALPHA HYDROXY-	E	320
	DEHYDROEPIANDROSTERONE	E	570
	Jour cycle ?	B	0

Total des B : 1330

TOTAL DOSSIER : 2700 DH

Arrêtée le présent relevé à la somme de : deux mille sept cents dirhams

Conformément à la législation, il est interdit de modifier les dates de facturation.

